

Numéro et objet de la
délibération

2023_04_002

VOTE DU
COMPTE
ADMINISTRATIF
2022

RAPPORTEUR :
Lauriane Gomis

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Séance du 6 avril 2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 030-213002215-20230406-CCAS2023_03_002-DE

S²LOW

L'an deux mil vingt-trois et le six avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au CCAS, place Châteauneuf, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Nathalie NURY.

Présents : Lauriane GOMIS, Cora MUNOZ, Nicole BOUCHE, Sandrine COTTAZ, Marie Christine JANSEN, Isabelle ASSEMAT, Solenne EMANUELLI, Marcel MONTAGARD, Magali AMOUROUX, Marc CERDA, Maryvonne PUGIBET

Excusés : Joëlle GRAVOULET, Michèle LAURIER, Nicole ROUSSELLE

Absents : Christophe MORTREUX, Jocelyne CHAVE

Pouvoir : Michèle LAURIER donne pouvoir à Lauriane GOMIS

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31 mars 2023

Le Compte Administratif 2022 du CCAS est présenté à l'ensemble du Conseil d'Administration, Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Madame la Présidente ne prend pas part au vote et se retire de la salle,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, et procédé au vote,

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du budget du C.C.A.S joint, en adéquation avec le Compte de Gestion 2022, qui présente les résultats suivants :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	96 270.57
RECETTES	100 443.57
Soit résultat de l'exercice	4 173.00
Report résultat 2021	22 564.49
Soit résultat de clôture FONCT	26 737.49
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	11 137.81
RECETTES	19 365.70
Soit solde d'exécution :	
D001 Besoin en financement	8 227.89
R001 excédent de financement	
Report du résultat 2021	-12 746.49
Soit résultat de clôture-solde cumulé invt	-4 518.60
Solde des restes à réaliser 2022	
Recettes	9 437.40
Besoin de financement	
Excédent de financement	4 918.80

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,
La Présidente du CCAS
Nathalie NURY

